



**La commune de Champcueil recherche
Animateur(s) – Animatrice(s) Enfance et/ou Jeunesse**

Pour effectuer le remplacement d'agents absents

Rattaché (e) au service enfance et/ou Jeunesse et au sein d'une équipe d'animation, vos missions principales seront les suivantes :

Poste animateur/animatrice enfance :

- ✓ Restauration scolaire de 11h30 à 13h30 les, lundis, mardis, jeudis, vendredis.
- ✓ Accueil périscolaire du soir de 16h15 à 18h30 les, lundis, mardis, jeudis, vendredis.
- ✓ Accueil de loisirs le mercredi à raison de 9h30 entre 7h30 et 18h30
- ✓ Accueil de loisirs durant les vacances scolaires à raison de 9h30 par jour (1 semaine par petites vacances).

Poste animateur/animatrice jeunesse :

- ✓ Restauration scolaire de 11h30 à 13h30 les, lundis, mardis, jeudis, vendredis.
- ✓ Accueil périscolaire du soir de 16h15 à 18h les, lundis, mardis, jeudis, vendredis.
- ✓ Service jeunesse le mercredi de 13h30 à 18h30
- ✓ Service jeunesse le samedi de 14h à 18h.
- ✓ Service jeunesse durant les vacances scolaires à raison de 5h30 par jour (1 semaine par petites vacances).

Profil souhaité/ compétences requises :

- Une formation dans le secteur de l'enfance ou de la jeunesse, CAP enfance, BAFA ou première expérience similaire, serait appréciée.
- Patience, responsabilité, écoute, vigilance, dynamisme sont des qualités essentielles.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Autonomie et capacité à proposer des activités de loisirs.
- Sens du travail en équipe, qualités relationnelles.

Conditions :

- Contrat à durée déterminée pour la durée des remplacements.
- Temps de travail : 25 h hebdomadaires annualisés.
- Rémunération : 10,50 € brut horaire.
- 10 % de congés payés.

Pour tous renseignements, veuillez contacter :
Mme Delphine BRUNET, Coordinatrice du service enfance au 01.64.99.78.97
d.brunet@champcueil.fr